

LE GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

ABONNEMENTS... Rédaction et Administration... ANNONCES

BULLETIN DU JOUR

Brutalités militaires

L'interpellation qui a été discutée mardi à la Chambre, sur la mort de plusieurs soldats victimes de mauvais traitements...

Le débat de mardi a établi que ceux qui font profession de respect et de pitié pour l'armée, considèrent qu'au-delà de tout...

Il a établi encore, que tandis qu'en Allemagne il avait pu se poursuivre devant le Reichstag...

Et comment enfin qualifier l'aveu même du ministre de la guerre reconnaissant que les soldats qui donnaient sur le marlyre d'un de leurs camarades...

Si la Chambre avait le moindre sentiment d'équité, elle aurait immédiatement infligé au général Billot un vote de blâme.

Elle aurait également révoqué les officiers qui ont été punis de ces actes militaires. On s'exprime les témoins qui manifestent le désir de proclamer la vérité et ont couru aux coupables...

C'est sur la prière, sur les sollicitations des amis des deux soldats frappés d'une punition aussi cruelle que sévère...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

Alors qu'on applique le knout, que l'on fouette avec les verges comme dans le sainte Russie les militaires sont punis...

VOYAGE DU ROI DE SIAM EN EUROPE

Paris, 10 mars.

On a, parait-il, reçu, à la chancellerie, un avis officiel d'un voyage du roi de Siam en Europe.

Après avoir séjourné quelque peu en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et dans le nord de l'Italie, le roi passera un mois à Paris.

Il se rendra ensuite en Angleterre.

UN EX-POLICIER INCENDIAIRE A LYON

Lyon, 10 mars.

Un incendie se déclarait rue Meney, 23, dans la cave de l'épicerie Jaquet et fut rapidement éteint.

Près de la trappe par où l'on descend à la cave, se trouvait un bidon de pétrole, à côté d'un paquet de chiffons imbibés de pétrole.

On se trouvait manifestement en présence d'un incendie volontaire.

A la suite d'une enquête, le commissaire de police procéda à l'arrestation de l'épicerie Jaquet et de son employé Maréchal.

Maréchal est un individu âgé de 40 ans, marié, commerçant et marié à la cour d'assises du Rhône sous l'inculpation d'avoir assassiné sa femme et d'être coupable.

C'est un ancien gardien de la paix de Marseille.

VIOLENT INCENDIE A REIMS

Reims, 10 mars.

Un incendie a complètement détruit les magasins de M. Bourgeois, négociant en vins de Champagne, à Reims.

Un employé surpris par la chute d'une bouteille d'alcool, ayant laissé tomber une bougie allumée sur le plancher, a causé le feu. En un clin d'œil, 3,000 bouteilles d'alcool que contenait le magasin ont éclaté.

Outre l'immeuble, l'incendie a détruit 6,000 bouteilles et 400 pièces de vin.

Les dégâts, évalués à plus de 150,000 francs, sont couverts par une assurance.

ASSASSINAT D'UN FRANÇAIS AU CONGO

Paris, 10 mars.

Le Figaro annonce que M. Etienne, inspecteur des télégraphes, chef de la mission chargée de l'établissement de la ligne télégraphique destinée à relier Louga à Libreville, vient, parait-il, d'être assassiné par ses escorte au moment où il entrait dans le Mayombe, une forêt vierge redoutée de tous les explorateurs.

La nouvelle sera communiquée que mercredi matin au conseil des ministres.

ÉTRANGER

L'EXPÉDITION ANGLAISE DU NIGER

Brazz, 10 mars.

D'après des nouvelles datées d'Yohba (Moyen-Niger), 22 février, les troupes de la Compagnie du Niger ont atteint, à cette date, le fleuve, après de longues marches.

La nouvelle que des forces étrangères occupent Boussa est confirmée.

Le conseil de rappel que l'avant le départ de l'expédition du Niger, l'Angleterre a donné à la France l'assurance formelle que l'expédition ne dépasserait pas Hadjiba. Il est donc impossible d'admettre que l'expédition du Niger marche sur Boussa.

On connaît les résultats de quinze circonscriptions sur vingt.

OBSERVATIONS

Quoiqu'il soit un peu tard pour parler encore d'elle, je reviens sur la séance de samedi, au cours de laquelle a été discutée mon interpellation sur les scandales financiers.

Je n'aurais pas eu de succès, si ce n'est afin de ne pas rompre les combinaisons de concentration en cours, l'ancien ministre compte peut-être un peu trop sur la déloyauté des socialistes pour le suivre à travers les méandres et les détours de sa politique.

Les socialistes ne marchent pas leur concours à une politique de réforme, si modérée soit-elle. Ils font abstraction de leurs préférences personnelles, pour assurer la réalisation d'améliorations de toute nature si minimes qu'elles soient.

Or, la concentration qui satisfait des appétits individuels ou collectifs n'a jamais abouti à un résultat tangible, si ce n'est à l'abandon du programme politique et social des personnalités concentrées autour du tapis ministériel.

Nous la repoussons donc et sans nous toute majorité autour de M. Bourgeois est impossible.

Je dis, j'ajoute que si chacun prétendait faire choix d'une heure propre, à lui convenable pour renverser le cabinet, cette heure pourrait tarder à sonner et que l'opinion s'expliquerait difficilement ces tortueuses manœuvres.

Gustave ROUANET, Député de la Seine.

Augmentation des Dépenses Militaires

Paris, 10 mars.

Depuis 1870, nous sommes avec les Allemands, dans la guerre de l'Europe, le plus pauvre des peuples.

Le projet de loi de Reichstag ne se donne pas de repos, la peine de voler la pensée impériale. Il s'agit d'avoir une flotte allemande aussi forte que la flotte française.

Les députés allemands ont manifesté, par leur vote, une véritable stupeur devant la perspective d'accroître des crédits s'élevant à 410 millions, et se prétend qu'ils opposeront une certaine résistance.

Ces difficultés sont possibles, probables même; mais nous serions surpris si le Reichstag avait l'énergie de s'opposer formellement aux volontés de César de Berlin.

Aucun peuple, à dit le ministre qui connaît bien les Allemands, puisqu'il s'intitule « Prussien libéré », n'a autant le goût de l'obéissance. Pourquoi qu'il ait un maître, l'Allemagne le déclare satisfait.

Il faut donc nous attendre à voir jeter des centaines de millions allemands dans le feu, et le dire — pour donner à Guillaume II une puissance navale sérieuse.

Par suite, nous serons entraînés plus encore dans cette voie des dépenses exagérées, puisque l'Europe n'a pas la clarté de comprendre pourquoi elle s'élève ainsi; et cela du fait de l'Allemagne, comme conséquence des victoires allemandes.

LA RÉGLEMENTATION DES HEURES DE TRAVAIL

Par décision du ministre du commerce et de l'industrie, il a été institué, dans chaque département, une commission chargée d'émettre son opinion sur la réglementation des heures de travail.

La commission pour le département du Nord a été réunie hier à la Préfecture.

Président de la séance, M. le préfet, président de la commission, conformément à la circulaire ministérielle qui l'a instituée, sept conseillers généraux, tous les inspecteurs et inspectrices du travail et tous les présidents et vice-présidents des conseils de prud'hommes du département du Nord — soit, au total, une quarantaine de membres, environ.

Mais vingt-quatre membres seulement avaient répondu à la convocation. Les vice-présidents des Conseils de Prud'hommes ont, surtout, fait défaut et cela se conçoit car, tous, ils ont des obligations de métier auxquelles ils leur est d'autant plus difficile de se soustraire qu'ils sont plus pauvres et la « prévoyance » ministérielle avait omis de leur allouer des frais de voyage et de séjour à Lille.

Qu'après à deux heures de l'après-midi, la séance a duré jusqu'à cinq heures.

Avant d'apprécier les décisions qui ont été prises, nous attendrions la communication du procès-verbal officiel. Disons cependant que la discussion a été des plus intéressantes. Nos amis et surtout le citoyen Lepers, conseiller général et adjoint au maire de Roubaix, ont énergiquement défendu le principe des huit heures avec minimum de salaire, qui, seul, dans l'industrie, peut assurer l'existence matérielle de la classe ouvrière.

Mais l'assemblée était en grande majorité composée de patrons et de gros industriels et les « huit heures » ont été repoussées.

Le citoyen Lepers, sans se laisser dé-

journée de travail à dix heures pour les hommes, — les femmes et les enfants, devant naturellement bénéficier d'une réduction supérieure.

Cette proposition a été encore rejetée. M. Eugène Motte l'a combattue avec le même acharnement qu'il avait mis à faire écarter le système des huit heures. Pour ce millionnaire, toute mesure en vue de restreindre la somme de travail des ouvriers et des ouvrières, sans toutefois diminuer leurs salaires, est une atteinte à la caisse patronale.

Enfin, l'Assemblée s'est ralliée à une proposition tendant à réduire uniformément à onze heures la journée de travail, — uniformément, c'est-à-dire pour les enfants et les femmes comme pour les adultes.

Ce vote sera transmis au Ministre du Commerce et de l'Industrie qui, lui-même, le communiquera à la Commission parlementaire du Travail et... dans vingt ans peut être, un projet de loi sortira il de l'ensemble des résolutions formulées par les diverses assemblées départementales qui ont été appelées à délibérer sur les heures de travail si bien avant cette date, le régime capitaliste n'aurait rendu sa vilaine âme au diable!

Gustave ROBERT.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 10 mars.

A LA CHAMBRE

Les victimes des inondations

Le citoyen Coustant a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi signée par les citoyens Ernest Roche, Alexandre Girault et Chauvin, tendant à ouvrir au ministre de l'intérieur, sur le budget 1897, un crédit de 9,000 fr. destiné à venir en aide aux victimes des dernières inondations dans le département de la Seine.

En déposant cette proposition Coustant a exposé que les dernières inondations dans le département de la Seine avaient fait de ce département un grand nombre d'ouvriers habituellement occupés sur les quais et de petits commerçants riverains.

Le citoyen Coustant avait demandé à la Chambre de déclarer l'urgence pour sa proposition. Il va sans dire que cette proposition a été combattue par M. Méline. Son renvoi à la commission du budget a été prononcé.

La commission chargée d'examiner les propositions de MM. Henry Cochin, Julien Guion et Odilon Barrot, tendant à la suppression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants, a entendu aujourd'hui la lecture du rapport de M. de Folleville.

Elle a adopté en principe les conclusions favorables du député de la Seine-Inférieure, mais elle entendra, avant de statuer définitivement, M. Athalin, procureur de la République, sur l'application pratique de ces nouvelles dispositions.

La commission se réunira mercredi prochain.

AU SENAT

AVANT LA SEANCE

La publicité de l'instruction

M. Trarieux, sénateur de la Gironde, vient de déposer un contre-projet à la proposition de M. Constans et au projet dont le Sénat est depuis longtemps saisi, ayant pour objet d'introduire dans l'instruction des crimes et des délits.

Ce contre-projet diffère des dispositions arrêtées par la commission sur quatre points essentiels :

1- Il n'admet pas la présence du conseil de l'accusé, pas plus que celle du ministère public aux interrogatoires;

2- Il accorde au conseil de l'accusé le droit de communiquer à tout moment avec son avocat cinq jours après l'ouverture de la procédure en matière de délit et de dix jours en matière de crime;

3- Il supprime la chambre du conseil et laisse à cet égard subsister en son entier la loi du 27 juillet 1856;

4- Il organise l'expertise contradictoire.

LA SEANCE

Présidence de M. Loubet, président.

La séance est ouverte à 2 h.

LE BUDGET DE 1897

Le Sénat a abordé l'examen du budget du ministre de l'intérieur.

Les Evénements d'Orient

LA RÉPONSE DE LA GRÈCE A L'EUROPE

Voici le texte de la note du gouvernement hellénique qui a été remise lundi dans l'après-midi aux représentants des puissances à Athènes et télégraphiquement aux ministres de la Grèce à l'étranger :

Monsieur le ministre, J'ai reçu la note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par ordre de votre gouvernement, le 2 mars. Le gouvernement royal a examiné avec toute l'attention qu'il méritait les points sur lesquels les grandes puissances sont tombées d'accord.

La gravité extraordinaire des résolutions qui ont été adoptées par le gouvernement hellénique, et qui ont été soumises aux grandes puissances son opinion sur les mesures édictées, opinion résultant d'une longue expérience et d'une connaissance approfondie de la situation en Crète. Sous l'impression de ces sentiments, qui animent les grands pouvoirs publics de la Grèce, le gouvernement hellénique est résolu à ne pas manquer à ce devoir, car il désire ardemment contribuer au maintien de la paix et préserver d'une ruine complète la population de l'île de Crète, si durement éprouvée, et tant de fois décimée.

Nous croyons que le nouveau régime autonome que les grandes puissances viennent d'adopter ne pourra pas malheureusement répondre aux nobles intentions que l'impression et qui subira à aucun des différents systèmes administratifs qui furent à diverses reprises, expérimentés sans succès en Crète.

Ce n'est pas la première fois que la Grèce se trouve dans cet état de soulèvement. Dans ses derniers temps, plus de six fois les horreurs de l'anarchie ont ébranlé et mis en péril son existence.

Si donc le nouveau régime dont il s'agit de doter l'île n'est pas de nature à y rétablir l'ordre d'une manière définitive, le gouvernement hellénique a le droit de se préoccuper de l'impossibilité de mettre un terme à l'état révolutionnaire actuel. La révolution et l'anarchie continueront à ravager la Grèce. Le fer et le feu, dans la main d'un fanatisme aveugle continueront à exercer leur œuvre de destruction et d'extermination d'un peuple qui assurément ne mérite pas un tel sort.

Le gouvernement hellénique, dans ses récents efforts pour rétablir l'ordre dans l'île, a été soutenu par les grandes puissances de ne pas insister sur le système d'autonomie proposé, mais de rendre plutôt à la Grèce ce qui lui avait déjà été accordé lors de l'attachement de la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète. Les troupes de la Grèce, qui furent toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.

En présence de ces récentes échecs de nos efforts, de la part de la Grèce, en présence des angoisses épouvantables auxquelles se trouvent exposés les habitants de la Crète, des menaces d'une fureur effrénée de la part de la population musulmane opposant au départ de toutes ces familles chrétiennes pour la Grèce, qui fut toujours le régime provincial de toutes ces malheureuses existences — un remède perpétuel tourmentait notre pays tout entier de la responsabilité de ce qui s'est passé dans l'île de Crète.